L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 4 JUILLET 1891. 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour de Bonneil, Propriétaire-Editeur.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS. SAMEDI, 4 JUILLET 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Vendres et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

LE 4 JUILLET.

Dès leur berceau, sans, peut être, en avoir la conscience—du moins, nous n'apercevons pas trace de ce sentiment dans les nombreux éloges qu'ils font de leurs nobles origines, de leurs magnifiques développements—les Etats-Unis ont opéré un prodige, absolument unique dans les annales de l'humanité : ils ont, dès lors, constitué une glorieuse anomalie, qui déroute toutes les idées reçues sur la formation des sociétés, qui donne un éclatant démenti aux lois qui ont présidé aux migrations des peuples et à leurs différents établissements sur la surface du globe.

Avant eux, les grandes agglomérations humaines s'étaient toujours fondées sur les liens de la consanguinité, sur la communauté des origines, des traditions, des aspirations, des mœurs, des croyances religieuses, et de ce merveilleux instrument d'échange d'idées et d'union des âmes, que l'on appelle la langue.

Il ne peut—a-t-on répété, et répète-t-on encore—exister de nationalité forte, en dehors de ces conditions. Eh bien! les Etats-Unis ont pris, résolument et hardiment, le contre-pied de toutes les règles établies. Ils n'étaient qu'une poignée d'hommes, quand ils ont résolu à conquérir leur indépendance, et, déjà, se manifestaient, parmi eux, quelques germes de division. Sans s'inquiéter de ces Mégères disparates, que le temps allait faire disparaître, que l'amour de la patrie commune devait fusionner et harmoniser — ils ont commencé par briser, violemment, avec toutes les traditions de la mère-patrie : ils ont transformé l'aristocratie anglaise en démocratie, la monarchie en République.

Ils n'avaient, devant eux, qu'un modèle de gouvernement libéral, le régime parlementaire; ils l'ont alloli, immédiatement, et lui ont substitué le régime purement représentatif.

Ils avaient, surtout, à leur disposition de vastes espaces, dont ils ne savaient que faire, d'immenses déserts stériles; ils n'ont pas craint de faire appel à toutes les races, pour les peupler, pour les fertiliser. Ils ont tenté de former une grande nation de l'assemblage harmonieux de toutes les autres; de marcher, chez eux, à l'ombre de leur jeune drapeau, toutes les origines, toutes les mœurs, tous les intérêts, toutes les croyances, tous les langages. Avec une audace devant laquelle, aujourd'hui encore, après un siècle de succès et de prospérité sans exemple, on reste confondu, ils ont posé mener à bien leur gigantesque projet, employé un moyen dangereux entre tous, un moyen que, quelques années auparavant, les législateurs de tous les pays eussent hautement qualifié d'insensé : ils ont employé la liberté, la liberté la plus complète, la liberté sans la moindre entrave; et, comme pour jeter un défi à la sagesse de tous les temps, c'est principalement aux malheureux, aux déshérités, aux déclassés de toute provenance, qu'ils ont fait le plus chaleureux accueil.

C'est de cet amalgame hardi, contraire à tous les précédents, qu'est sorti le peuple américain, qui a résolu à résoudre le plus formidable des problèmes sociaux du monde moderne : la fusion du cosmopolitisme et du sentiment de la patrie.

Quand nous jetons, en arrière, un regard sur le passé de l'humanité, il nous semble que, depuis cinq à six millénaires, elle se meut, elle s'agite entre deux Babels ce dressant, gigantesques, aux deux pôles de son histoire, comme aux deux antipodes du globe qu'elle habite—l'une provoquant la dispersion générale, par la confusion des langues, par la lutte des intérêts, par l'antipathie des mœurs; l'autre, donnant un éclat inédit à la première, réalisant l'union, l'accord de tous les peuples par la fusion des langages, des idées, des races, et s'ingéniant à former la plus nombreuse, la plus forte nation du monde; une nation où il n'y a ni inégalité ni disparate, où tous, du premier au dernier, sont également grands, également souverains, et jouissent des mêmes droits, comme ils sont soumis aux mêmes devoirs.

C'est l'événement qui a préparé toutes ces grandes choses, que nous avons à célébrer aujourd'hui.

Il y a, dans les souvenirs qui se rattachent à la Déclaration de l'Indépendance Américaine, quelque chose de si grandiose, de si imposant, qu'il devrait y avoir, ce jour-là, un arrêt subit, général, dans toutes les affaires publiques et particulières; que, depuis la plus humble échoppe de l'artisan jusqu'au plus aristocratique bureau de la finance, tout devrait être fermé.

N'est-ce pas le devoir de la nation, tout entière, d'être debout, dans cette circonstance solennelle, pour honorer la mémoire des patriotes qui ont fondé le modèle des gouvernements, comme la plus puissante des Unions; pour acclamer les noms glorieux des Pères de la Patrie.

Et ce devoir ne s'impose pas seulement aux Américains d'origine ou de naissance, mais à toutes les colonies qu'abrite le drapeau étoilé. Ce n'est pas seulement la fête de l'Union que célèbre le 4 juillet : c'est la fête de toutes les nations qui ont contribué à la former, à la développer, soit en lui prêtant le secours de leurs soldats et de leurs finances, soit en la peuplant de leurs enfants.

Que tous, donc, Américains, Français, Anglais, Irlandais, Allemands, Espagnols, Italiens hommes du Nord et hommes du Sud, catholiques et protestants, répondent à l'appel qui leur est fait par les Fils de l'Ordre Patriotique de l'Union, et soient fidèles au rendez-vous qui leur est donné. C'est au West End qu'a lieu la célébration. Que tous soient au West End, et participent, activement et définitivement, à la fête : C'est une dette de reconnaissance dont ils doivent s'acquitter envers le pays qui leur assure—à beaucoup, la richesse et une vie large ; à tous, un plus grand bien-être et une meilleure existence.

LE MÉNAGE D'UN MUSICIEN CÉLÈBRE. —Extrait d'un des carnets de poche de Beethoven, que vient d'acquérir le *Brit. Mus.* :

31 janvier.—Renvoyé le domestique.
15 février.—Pris une cuisinière.
Février.—Renvoyé la cuisinière.
22 mars.—Pris un domestique.
Le même.—Renvoyé le domestique.
7 avril.—Renvoyé la cuisinière.
20 mai.—Prie une femme de ménage.
1er juillet.—Pris une cuisinière.
26 juillet.—Le cuisinière s'en va. Que ces nouvels jours. Mangé à Lorenzetti.
20 août.—Congédié la femme de ménage.
Pris une bonne.
3 décembre.—Le bonne s'en va.
10 décembre.—Renvoyé le cuisinière.
31 décembre.—Pris une bonne.

Ainsi la pauvre, apparemment, que la cuisine, qui adorait les mœurs, ne [illegible] à décoiffer les cuisinières.

LOUISIANE.

Le *Réveil*, St-Martinville, paroisse St-Martin, du 27 juin :

—La dalle de la rivière de M. Robichaux est achevée. La dalle est très élevée, et à un endroit où elle traverse une coulée, elle est au moins à quinze pieds du sol. Pour descendre à terre, M. Olivier, qui dirige les travaux, avait posé le pied sur une latte mal clouée, qui s'est détachée, il a roulé sur le sol. Heureusement, il ne s'est point blessé.

Le *Voice*, Arabi Post Office, paroisse St-Bernard, du 27 juin :

On travaille de nouveau à rehausser les levées de notre paroisse—travail qui avait été, un instant, interrompu.

On sait que les garde-fous qui entourent le pont jeté sur le canal de l'Ile-aux-Vaisseaux, étaient insuffisants. Les personnes qui traversaient le pont en voiture, à cheval, ou à pied n'étaient pas en sûreté. Les Compagnies qui en doivent avoir soin, ont été requises de le mettre en bon état—ce qui sera bien vite exécuté.

La *Sentinelle*, Rayne, paroisse Acadie, du 27 juin :

Nous avons eu, cette semaine, quelques petites pluies, mais seulement locales ; quelques-unes même n'ont pas atteint les limites de notre corporation; aussi se plaint-on, ici, partout, dans le voisinage, de la sécheresse. Si nous n'avons pas bientôt une bonne ondée, nos récoltes seront bien pauvres.

Le *Louisiana Review*, Nouvelle-Orléans, du 1er juillet :

Dans la paroisse St-Landry, le juge T. Falk a fait un contrat avec la Compagnie depuis de J. M. Ware, de la paroisse St-Landry, pour le sondage d'un de ses terrains, où l'on a découvert, récemment, de l'huile de charbon et de la houille. Chacune des parties qui ont signé le contrat, partagera également les bénéfices. La Compagnie fait les frais de sondage. Les travaux commenceront dans quinze jours. M. Ware creuse, maintenant, un puits artésien sur la place de la Maison de Cour.

La première banque nationale de Franklin, paroisse St-Landry, fait de brillantes affaires. Les directeurs songent à construire une bâtisse en briques, pour l'usage de l'institution.

Sur le bayou Bœuf le charbon exerce de grands ravages; un seul propriétaire, M. Jerry Darrell a perdu sept mulets.

—Dans la paroisse St-Hélène, la perspective des récoltes est magnifique, on compte sur un énorme rendement de maïs, et le nouveau coton promet beaucoup.

—Dans la paroisse Rapides les travaux en briques qui soutiennent les machines de la fabrique de glace, sont achevés. Bientôt la fabrique entrera en opération.

On est en train de faire sauter les rochers, près de la Station Chopin, le Texas Pacific, pour la construction des pile du pont du chemin de fer Houston, Central Arkansas et Northern.

—On élève, en ce moment, à Monroe, paroisse Ouachita, les bâtisses de la grande fabrique de portes, fenêtres et volets. Les travaux vont rapidement.

—Le Bureau des directeurs de la Compagnie du Pont de Donaldsonville, paroisse Ascension, a déclaré la semaine dernière, un dividende semi-annuel de $6. Voilà, il faut l'avouer, un argent bien placé.

—Dans la paroisse Lafayette, la récolte des figues sera extrêmement abondante, mais celle des autres fruits laisserait à désirer. Faut il en indiquer la cause?la sécheresse.

—Les propriétés appartenant à la succession de Mme Veuve V. Dupuy, paroisse Iberville, a été vendue $993,000.

—La première banque nationale, de Baton Rouge, qui existe, depuis 10 ans vient d'accomplir une demi-année extrêmement prospère. Elle a, d'abord, payé dividende de $4 par action ; puis, elle a passé une forte somme au crédit de son fonds de réserve, qui s'élève, maintenant, à $17,000.

—Toutes les scieries de Lac Charles, paroisse Calcasieu, sont en pleine activité. On y travaille, jour et nuit. Les propriétaires peuvent difficilement répondre aux demandes de la clientèle.

—La fonderie de Lac Charles est aussi très occupée. On y peut exécuter les plus forts travaux et des machines des plus grandes dimensions, aussi promptement, et aussi bien que dans les établissements d'une grande ville.

—La nouvelle banque de Thibodaux n'a pas acheté, définitivement, la bâtisse où elle s'était établie. Au dernier moment elle a trouvé que les titres de propriété étaient défectueux. Après avoir rendu la maison, elle a pu s'installer, provisoirement, dans une aile de l'hôtel Waverley. Elle y fait de belles opérations.

Maison A. Xiques.—Cette maison, 67 et 69 rue Decatur, continue à faire l'importation d'Europe dans les conditions les plus avantageuses aux consommateurs. Elle ne reçoit que des produits de qualité supérieure et les prix y sont tels qu'elle les met à la portée de tout le monde. Nous appelons l'attention sur un grand envoi d'huiles d'olive, de Varennes de cassis, de savon de Castille, d'olives, etc., etc., qu'elle vient de recevoir de Marseille, par le bri-a italien *San Antonio*.

Cent qui veulent conserver un air de jeunesse entretiennent et fortifient leur chevelure avec la Vigueur des Cheveux d'Ayer.

LA GRANDE VIE A PARIS.—Il fallait de l'argent, beaucoup d'argent, au nommé Emile Brouner, pour mener, selon son expression, "la grande vie." Voici comment il procédait pour s'en procurer :

Sous le nom de Tiébault, il louait, dans un hôtel, un logement à double issue, se faisait apporter des bijoux de chez les bijoutiers voisins, et, sous prétexte de montrer les objets à sa mère, qui se trouvait dans une chambre voisine, disparaissait en laissant enfermé le bijoutier ou son employé. La dernière victime de ce voleur est un bijoutier, M. Dientzgard, demeurant au numéro 44 de l'avenue des Ternes. Des montres et des chaînes ayant une valeur de 1,380 francs lui avaient été soustraites par le jeune homme, qui s'était logé un logement dans un hôtel de l'avenue de Villiers. Les dupes étaient très nombreuses.

Dernièrement, un employé de M. Lagnpil, bijoutier, 15, avenue de Clichy, —une victime également du prétendu Thiébaut—se trouvait sur l'impériale d'un omnibus, lorsqu'il aperçut le voleur rue de Châteaudun. Il le fit arrêter et conduire au commissariat de police du quartier de l'Europe, où il dut décliner son véritable nom.

A ce seul commissariat, six plaintes en escroquerie avaient été adressées contre Emile Brouner.

Il a été envoyé au Dépôt.

TRAVAILLE T-IL OU NE TRAVAILLE-T-IL PAS?—Un journal de Parme nous apprend que Verdi, enfermé dans sa chère villa de Santa-Agata, près Busseto, travaille, avec une activité fébrile, à *Falstaff*, le nouvel opéra qu'il prépare.

Un journal de Venise nous informe que Verdi, enfermé dans sa chère villa de Santa-Agata, près Busseto, ne fait absolument rien de sa sainte journée, qu'il se repose et flâne. Nous ne peut vous blâmer le maître : Manger a dit : "Il y a des années où l'on n'est pas en train."

Mais ce que nous ne pouvons savoir, renseignés comme cela, c'est si le maître travaille ou s'il ne travaille pas.

AU VATICAN. PROJET ABANDONNÉ.—L'agence Dalziel publie la dépêche suivante, de Rome, 19 juin :

"Le gouvernement français s'était élevé énergiquement contre le projet du Vatican de créer un nonce à Pékin, alléguant que les catholique d'Orient étaient placés sous la protection des représentants français. Le Pape, après avoir reconnu le bien fondé de cette réclamation, vient d'informer l'ambassadeur de France, M. Lefèvre de Béhaine, que le projet était abandonné."

Les Martyrs

Des maux de tête cherchent en vain un soulagement jusqu'à ce qu'ils aient commencé à faire usage de la Salsepareille d'Ayer. Alors ils regrettent les années de souffrances, qu'ils auraient pu éviter, s'ils avaient essayé ce remède plus tôt. Le mal était constitutionnel, non local; et jusqu'à ce que la **Salsepareille d'Ayer** eût effectué son travail, comme Altératif et Epurateur de Sang, ils étaient condamnés à souffrir.

La femme de Samuel Page, 21 Austin st., Lowell, Mass., était depuis longtemps, sujette à d'horribles maux de tête, résultat de désordres de l'estomac et du foie. Une guérison radicale a été accomplie par la Salsepareille d'Ayer.

Frank Roberts, 727 Washington st., Boston, dit qu'il avait autrefois de terribles maux de tête et que jusqu'à ce qu'il prît de la Salsepareille d'Ayer, il n'avait jamais trouvé aucune médecine qui pût lui donner un

Soulagement Permanent.

"Je souffrais de maux de tête, d'indigestion, de faiblesses, et étais à peine capable de me traîner dans la maison," écrit Mme. M. M. Lewis, de A st., Lowell, Mass." "La Salsepareille d'Ayer a accompli un merveilleux changement dans mon cas. Je me sens maintenant aussi bien portante et aussi forte que jamais."

Jonas Garman, Esq., de Lykins, Fla., écrit; "Chaque Printemps, pendant des années, j'ai souffert d'une manière affreuse de maux de tête, causés par l'impureté du sang et de la bile. Il me semblait pendant des jours et des semaines que ma tête allait se fendre. Rien ne me soulagea jusqu'à ce que je prisse de la Salsepareille d'Ayer. Cette médecine m'a guéri complètement."

Quand Mme. Geneva Bolanger, du No. 24 Bridge st., Springfield, Mass., commença à prendre de la Salsepareille d'Ayer, elle avait souffert depuis nombre d'années d'une affection grave des reins. Chaque Printemps, aussi, elle était affligée de maux de tête, de la perte d'appétit et d'indigestion. Une de ses amies la persuada de faire usage de la Salsepareille d'Ayer, laquelle lui profita merveilleusement. Sa santé est maintenant parfaite. Les Martyrs des maux de tête devraient essayer l

Ayer's Sarsaparilla.

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Prix $1; six flacons, $5. Valant $5 le flacon.

LE FAUX TOUPET.—Un jeune homme se présentait, il y a quelques jours, chez M. Salomon F....., fabricant de casquet de rue Bonaparte, Paris, et se déclarant le fils d'un de ses clients de Senlis, M. P....., fit une importante commande.

—Vous m'enverrez cela par le chemin de fer, mais j'ai un pressant besoin de trois douzaines de bonnets de voyage et je vais les emporter avec moi.

Sans défiance, M. F..... laissa emporter sa marchandise. Inutile de dire que l'envoi à Senlis ne fut pas réclamé, et que M. P....., à qui M. F..... écrivit, répondit que, depuis un an, il était retiré des affaires et n'avait donné à personne la suite de son commerce.

M. F..... apprenant peu de temps qu'il avait eu affaire avec un escroc, déposa une plainte, mais sans grand espoir de jamais retrouver son voleur, lorsque, passant rue du Temple, il l'aperçut en parfaitement vêtu. Sans respect pour sa belle apparence, il le fit appréhender par deux agents, qui le conduisirent au commissariat de M. Martin.

Il y avoua son vol et déclara être bien le fils de M. P....., de Senlis.

Il alla même plus loin : il avoua que les beaux vêtements dont il était paré, il venait de les escroquer de la même façon, que les casquettes, à M. B..., marchand de confections, faubourg Poissonnière. A ce commerçant, il avait déclaré se nommer Toupet.

Le faux mais bien nommé Toupet, a été envoyé au Dépôt.

VOLÉ PAR UN "PAYS".—B..... un brave enfant de l'Auvergne, tenait, il y a encore quelques jours, une boutique de charbonnier, rue Jean-Beausire, Paris. Il l'avait vendue argent comptant, mais, comme il craignait les voleurs, il portait sur lui la forte somme—quelques mille francs—en billets et en or.

Il fit la rencontre, rue de Provence, d'un *pays*, qui, pour lui parler de la bonne ville de Lodève, le conduisit chez un marchand de vin de la rue Drouot.

Ce *pays*, conta à B..... qu'il venait d'hériter d'un oncle mort au Brésil, et il lui montra une petite sacoche en cuir remplie soi-disant de billets de banque.

B..... fit également part à son nouvel ami de ses affaires, et il lui fit voir la somme qu'il portait sur lui. Le brave chabonnier consentit, sur sa demande, à lui céder cet argent, qu'il lui rembourserait après avoir changé ses billets bleus : il fit cet échange, il lui remit la sacoche en question.

Ils devaient se revoir, deux heures après, chez le même débitant de boisson, mais ce fut en vain que B..... attendit.

Désespéré, il est venu conter sa triste aventure au commissaire de police, qui, muni du signalement du voleur, va le faire rechercher.

LES RESTES DU GRAND PEINTRE ESPAGNOL GOYA.—On sait que le conseil des ministres espagnol a décidé, récemment, que les restes de Goya, mort à Bordeaux, en 1828, seraient ramenés à Madrid. Des démarches sont faites, dans ce but, auprès du gouvernement français.

Le célèbre peintre espagnol vint terminer ses jours à Bordeaux à la suite d'une singulière aventure.

En 1814, Wellington lui demanda de faire son portrait, mais, dès la première séance, le général anglais, habitué aux knopsacks de son pays, resta stupéfait en voyant la façon de peindre de l'artiste, et hasarda une observation. Goya, furieux, bondit sur une pasoplie, saisit une arme, et si le héros de Waterloo n'avait prudemment pris la fuite, il mourait, sans gloire, dans l'atelier du peintre.

Après cette algarade, Goya dut quitter Madrid et c'est à Bordeaux qu'il vint se réfugier. Ajoutons que, plus tard, Wellington fit la paix avec celui qui avait failli être son meurtrier, et que le fameux portrait fut achevé.

ETRANGE PASSION.—Des gardiens de la paix arrêtaient, dernièrement, un jeune homme de 20 ans, Léon D....., camelot, qu'ils venaient de surprendre sur un banc du boulevard de Clichy, Paris, en train de s'enlever au bras gauche, à l'aide de ciseaux, une large bande de chair. On l'emmena à l'infirmerie du Dépôt, où on constata qu'il portait, sur cette partie du corps de nombreuses blessures.

Le malheureux L....., pressé de questions, avoua que, depuis six mois, il était obsédé par un impérieux besoin de manger de la chair de jeune fille.

Ne pouvant y arriver, il pratiquait sur lui même l'opération à laquelle le poussaient ses instincts de cannibale. Il épouvantait—a-t-il affirmé—une jolie délirante à manger sa propre chair.

Ce pauvre diable, qui est orphelin, a été examiné par le docteur Garnier, qui l'a fait envoyer à Sainte-Anne.

RÉPARTIE SPIRITUELLE DE FONTENELLE.—Le *Gaulois* réédite une réparti spirituelle de M. de Fontenelle.

Elle est assez jolie pour servir de mot de la fin :

La duchesse du Maine demandait un jour à quelques gens de beaucoup d'esprit, qui se réunissaient dans son salon :

—Quelle différence faites-vous entre moi et une pendule?

Les diverses personnes présentes se trouvaient fort embarrassées pour la répondre, lorsque M. de Fontenelle entra. La même question lui fut adressée par la duchesse, et Fontenelle répondit sur le champ :

—La pendule marque les heures et Votre Altesse les fait oublier.

HOMMAGE AUX MISSIONNAIRES FRANÇAIS.—La *Pall Mall Gazette*, de Londres, a rendu un éclatant hommage au patriotisme des missionnaires français :

"En réalité—disait le journal anglais—les Français sont la grande nation des missionnaires catholiques ; sans l'extension de l'Eglise en Orient contribue-t-il à l'agrandissement de la France."

LA PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES, EN FRANCE.—Une centaine de députés républicains viennent de prendre l'initiative d'une proposition de loi relative à la participation des bénéfices.

Cette loi ne serait applicable que dans les entreprises et dans les concessions de l'Etat.

Aux termes de la proposition, tout concessionnaire de l'Etat, des départements ou des communes, pour les travaux ou exploitations d'une durée de plus de cinq années, devrait accorder la participation aux bénéfices à tous les ouvriers et employés de sa concession, dans les conditions déterminées au cahier des charges.

POURVOI REJETÉ.—Le pourvoi formé par l'ex-douanier Meunier, condamné à mort par la Cour d'assises de Nancy, France, pour incendie et pour de nombreux assassinats, a été rejeté par la Cour suprême.

LE PRÉSIDENT HIPPOLYTE.—On lit dans le *Siècle* de Paris :

"Nous croyons savoir que les différents cabinets européens se préoccupent de l'éventualité d'une action européenne contre le général Hippolyte, en vue de rétablir l'ordre à Haïti et de mettre le président de cette République hors d'état de continuer les actes de folie homicide auxquels il se livre."

Des cures merveilleuses ont été opérées, dans tout le pays, par la Salsepareille d'Ayer. Les attestations sont à la disposition du public.

Southern Pacific Company, Atlantic system.

AVIS IMPORTANT.

A partir de dimanche, 5 juillet 1891, le double service quotidien pour les passagers sur les lignes du Southern Pacific sera repris, dans l'ordre suivant :

Quittera la Nlle-Orléans, l'Express pour San Antonio, à 8 heures du matin.

Quittera la Nlle-Orléans, le California Express, à 5 heures du matin.

Arrivera à la Nouvelle-Orléans, le California Express, à 7 h. 30.

Arrivera à la Nouvelle-Orléans, le San Antonio Express, à 7 heures 30 du matin.

Arrivera à la Nouvelle-Orléans, le San Antonio Express, à 7 heures 20 du soir.

Il y aura un buffet de choix et des sièges élégants sur le train partant chaque jour, à 8 heures du matin. Il y aura des chars-dortoirs sur toute la route jusqu'à Galveston, à Mexico et à la Californie, sur le train partant, tous les soirs, à 5 heures.

W. C. WATSON,
Agent général des passagers et des tickets.

T. G. SHRIVER,
Administrateur général du trafic.

LABOQUE TURGEAU.—Décédé hier matin, vendredi, 3 juillet 1891, à 5 heures moins un quart, GUSTAVE LABOQUE TURGEAU, âgé de 67 ans. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, samedi, à 9 heures précises. Le convoi partira de sa résidence au bayou St-Jean, près du pont de l'Esplanade.

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose; mais buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de

PAUL N. VERHEUILLE,
SEUL AGENT,
149 rue Royale, coin Toulouse.

6 juil—6 m

VER SOLITAIRE

Cure absolument garantie.

Traitement : environ 2 heures, sans même si trouble.

Dr DAVID,
57 Esplanade St., entre Royale et Chartres. Consultation gratuite.

Cures sans médecines.

Anémie, Rachitisme, Constipation, Hémorrhoïdes, Dyspepsie, Maladies du foie, Maladies nerveuses, Hernies, Paralysie, Rhumatisme, Difformités, guéris par un nouveau système de Gymnastique médicale et de massage, spécialité à tous les âges et dont le Dr David est l'auteur. Venez prendre connaissance des certificats des cures obtenues. Consultation gratuite.

7 mars—1 an

A. XIQUES,
IMPORTATEUR,
67 et 69—Rue Decatur—67 et 69

Offre en débarquement du navire italien Mme Antonietta, de Marseille :

1,000 paniers huile d'olive, Plan-nisi de Janet.
25 caisses huile vierge.
500 caisses Vermouth, Noilly Prat & Cie.
25 " Cassis du Mont d'Or, Noilly-Prat & Cie.
800 caisses Savon de Castille, La Colombe.
60 " " " blanc, La Vierge.
100 " Eau de Elsevir d'Amour, Varalet.
100 fûts Olives Verdales de 10, 20, 40 kilog.
25 caisses Byrrh au vin de Malaga.

4 juil—2f

Le brick italien "Mme Antonietta", capitaine Cilento de Marseille commencera son déchargement LUNDI, le 6 courant, au pied de la rue Montégut, 3me district.

Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune marchandise sera livrée sans un ordre du consignataire, lequel ne sera donné que sur paiement du fret, et aucune réclamation ne sera reconnue à moins d'être faite et constatée sur la levée.

A. XIQUES,
67 et 69 rue Decatur.

Si le capitaine, ni le consignataire du brick italien "Mme Antonietta", de Marseille, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage du dit brick.

A. XIQUES,
4 juil—3f 67 et 69 rue Decatur

EXCURSIONS!
LE 4 JUILLET
Le steamer
NEW CAMELIA

fera DEUX (2) excursions à Mandeville, quittant Milneburg à l'arrivée des trains de 8 heures du matin et de 4 heures du soir, qui partiront de la gare rue des Champs Elysées, le retour, il quittera Mandeville à 1 heure et à 7 1/2 heures P. M., donnant aux excursionnistes l'occasion de voir les bains de mer, les chemins de West End, du Fort Espagnol et de Milneburg.

Excursions, (aller et retour), $1 00
W. G. GOYLE & CIE, Agents,
2 juil—3f 67 rue Carondelet.

Importers' Bonded Warehouse Co., coin Conti et Peters.—Nouvelle-Orléans, 23 juin 1891.—L'élection annuelle des cinq directeurs de cette Compagnie aura lieu à ses bureaux le LUNDI, 6 juillet 1891, de midi à 1 heure P. M.

E. A. JOURDAN,
24 juin—24 27 juil 4 Secrétaire.

Mme Vve U. Rambaud

Ayant loué l'Arcade House à Biloxi, Mississippi, pour tenir une pension privée, prévient ses amis et le public en général, qu'elle a fait l'ouverture le 17 mai 1891. On y trouvera en tout temps une bonne table et tout le comfort désirable.

12 juin—3m

Avis spécial.

Bureau de New Orleans City & Lake R. R. Co.—27 juin 1891.—A une assemblée régulière du Board de Directeurs, tenue le 10 courant, un dividende trimestriel d'Une Piastre et Soixante-quinze cents par action a été déclaré, payable le et après le 10 juillet 1891.

Le livre de transfert sera fermé dix jours avant la date ci-dessus pour le paiement du dividende.

C. W. BERDOW,
26 juin au 10 juillet Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer Crémone.—Coin des rues Willo et Lakeshore.—Nouvelle-Orléans, 24 juin 1891.—A une réunion régulière du Bureau des Directeurs, tenue le 8 de ce mois, un dividende de Deux (2 0/0) pour cent sur le fonds capital a été déclaré sur les profits des trois (3) derniers mois, payable à partir du 4 juillet 1891.

Le livre des transferts sera clos du 25 (10) jours qui précèdent le jour fixé pour le paiement du dividende.

[illegible]
24 juin—1f

BANQUES.

—Etat de Situation Semestriel—
DE LA
Banque d'Epargnes Germania,
No 51 Rue du Camp,
A la clôture des affaires, le 30 juin 1891.

ACTIF.

Actions et bons		$465,436 75
Prêts garantis par propriétés foncières		214,159 50
Prêts à échéances (garantis par collatéraux)		199,503 05
Prêts sur demande (garantis par collatéraux)		791,421 50
Meubles et matériaux		750 00
Comptant	$146,436 31	147,599 84
Items comptant	1,163 57	
Total		$1,619,880 23

PASSIF.

Capital payé		$100,000 00
Profits non divisés, à savoir :		97,802 92
Gains, après paiement des dépenses courantes Moins, $17,402 69 payé aux déposants pour intérêts et $4,000 aux actionnaires pendant six mois	$33,834 64 21,462 69	
Réservé des profits depuis le 1er janvier 1891	14,371 95	
Ajouter profits indivis existant au 31 Déc. 1890	53,430 97	
Total réservé jusqu'à date	97,802 92	
De à 4 366 déposants		1,420,797 31
Dividendes non payés		280 00
Total		1,618,880 23

H. ZUCHERBIER, Président.
G. AD. BLAFFER, Caissier.

Fait et signé pardevant moi le 30 juin 1891.

W. O. HART, Notaire.

Examiné et approuvé par
J. E. MERILH,
J. HASSINGER. 1er juil—1f

ETAT DE SITUATION
DE LA
BANQUE DU PEUPLE
DE LA
NOUVELLE-ORLÉANS,
A la clôture des affaires, mardi soir, 30 juin 1891.

Comptant	$703,743 85
Prêts sur demande et escomptes	1,594,205 50
Actions	28,862 50
Propriétés foncières	39,848 00
Total	$2,448,114 97
Fonds-capital	$300,000 00
Profits non divisés	242,163 97
Dépôts individuels	1,901,553 00
Dividendes non payés	4,398 00
Total	$2,448,114 97

Moi, A. S. BRAUD Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, du mieux de ma connaissance et de mon croire.

A. S. BRAUD, Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 30 juin 1891.

(Signé) ANT. DORIOCOURT, Notaire.

1er juil—4f

Banque Nationale de l'Etat.

ETAT SEMESTRIEL.

NLLE-ORLÉANS, 27 juin 1891.

ACTIF.

Prêts à échéance et escomptes		$1,002,197 49
Surtirages		4,378 25
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Primes sur des Bons des Etats-Unis		1,000 00
Autres bons, Etat et ville		374,914 50
Immeubles, meubles et installations		6,141 21
Fonds de rachat rien pour cent		2,250 00
Prêts sur demande	$149,488 67	
Change à vue sur New York	76,134 05	
Echanges étrangères	43,077 71	
De par les banques et banquiers	37,832 76	
Chèques pour le Clearinghouse	108,196 48	
Monnaie courante et espèces	423,214 09	
		840,947 76
		$2,346,729 81

PASSIF.

Fonds-capital		$425,000 00
Fonds de surplus et profits indivis		151,147 22
Dividendes non payés		14,343 00
Circulation		45,000 00
Dépôts individuels	$1,374,517 17	
Dû aux banques et banquiers	336,722 42	
		1,711,239 59
		$2,346,729 81

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
CHAS. H. CULBERTSON, Assist. Caissier.
PIERRE LANAUX, Président.
L. KEYER, Vice-Président.

28 juin—7f

Assurances et Banques.

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1891.

Un dividende semi-annuel de QUATRE POUR CENT sera payé aux actionnaires de cette Banque sur demande.

1er juil—4f A. S. BRAUD, Caissier.

Hibernia National Bank.—Nouvelle-Orléans, 30 juin 1891.—Un dividende de quatre pour cent, libre de toutes taxes, sera payé sur demande.

Par ordre du Board.

CHAS. PALFREY,
1er juil—7f Caissier.

Banque Nationale de l'Etat, de la Nouvelle-Orléans.—28 juin 1891.—A une réunion du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, un dividende semi-annuel de 3 cents pour cent a été déclaré payable le et après le 1er juillet 1891, aux actionnaires enregistrés à cette date.

CHAS. L. C. DUPUY,
28 juin—7f Caissier.

Compagnie d'Assurance du Sud, de la Nouvelle-Orléans, No 54 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, 30 juin 1891.—A une réunion du Bureau des Directeurs de ce jour, un dividende semi-annuel de QUATRE POUR CENT d'intérêt sur le fond-capital a été déclaré payable sur demande.

SCOTT MCGEHEE,
1er juil—7f Secrétaire.

Bureau de la Firemens Insurance Company, Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1891.—Un dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT sera payé aux actionnaires le et après le 15 juillet 1891.

R. H. BENNETT,
1er juillet—3f Secrétaire.

Traders Bank de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 30 juin 1891.—Dans un meeting du Bureau de Direction tenu aujourd'hui, il a été déclaré un dividende de DEUX ET DEMI POUR CENT, payable à partir du 7 juillet 1891, aux actionnaires en existence à cette date.

H. D. HOPKINS, Caissier.

1er juil—7f

Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 30 juin 1891.—A une assemblée du Conseil de Direction, tenue le 27 courant, un dividende semestriel de Trois pour cent a été déclaré payable à partir de 6 juillet.

GEO. LANAUX, JR.,
1er juillet 7f Secrétaire.